

MAIRIE DE CLEREY

Contrat de location de la Salle des Fêtes - Foyer Saint Louis

Tél et Fax : 03.25.46.00.11. Email : mairie.clerey@orange.fr

Monsieur, Madame.....

Adresse.....

Téléphone..... Email :.....

Location du :.....au.....

Objet :.....

Nombre de personnes :

Date de remise des clefs.....Heure.....

Date de réception des clefs.....Heure.....

Prix :.....€

Un chèque de **caution de 250,00 euros** et un chèque de **150,00 euros** correspondant au forfait nettoyage devront être versés lors de la réservation de la salle.

Le nombre de personnes admises dans la salle des fêtes ne pourra excéder les normes fixées par la loi en matière d'utilisation des établissements ouverts au public, soit.....**90**..... personnes.

Déclare accepter le contrat de location suivant :

- **Vaisselle non fournie**
- La location pour le week-end se fera du vendredi à 18h jusqu'au lundi 8h.
RENDRE IMPERATIVEMENT LES CLEFS ET LOCAUX PROPRES AVANT 9 H LE LUNDI
- **Le tarif pour la salle des fêtes varie en fonction du locataire : Cléricien ou extérieur. De ce fait, il est interdit de louer la salle au nom d'un Cléricien pour des personnes extérieures à la commune. Pour rappel, le tarif Cléricien est actuellement de 250 € et de 350 € pour les extérieurs.**
- Les véhicules devront respecter le stationnement dans la cour devant la salle.
- La responsabilité civile du locataire pourra être recherchée en cas de préjudice.
- Le locataire prend en charge le mobilier contenu dans la salle et en est **pécuniairement responsable en cas de dégradation, casse, perte ou vol.**
- Les extincteurs sont là pour assurer votre sécurité. Au cas où ceux-ci seraient déplombés sans raison valable, les frais de remise aux normes seront à la charge du locataire.
- L'utilisateur fera son affaire personnelle de toute demande d'autorisation préalable à caractère fiscal, réglementaire ou en matière de sécurité (régie, Sacem, URSSAF, gendarmerie...) et d'assurance couvrant sa responsabilité civile pour accidents corporels et matériels pouvant survenir à lui-même ou à un tiers.
- **Toutes dégradations au bâtiment (intérieur et extérieur) et au Parc seront retenues sur la caution.**
- **Nettoyage :**
 - Les produits d'entretien doivent être amenés par le locataire.**
 - Les sols devront être balayés et nettoyés correctement.
 - Les sanitaires seront lavés et désinfectés.
 - L'évier, le réfrigérateur, la machine à laver la vaisselle, la gazinière seront laissés propres. Les filtres du lave-vaisselle seront rincés.
 - Les tables et chaises devront être lavées et rangées.
 - La cour sera nettoyée.

En cas de non respect, le chèque du forfait nettoyage de 150,00 euros sera encaissé.

- Le Parc devra être laissé libre d'accès (le Parc ne pourra en aucun être privatisé). Une autorisation devra être demandée à la Mairie en cas d'installation de barnum(s), toile(s) de tente, structure(s) gonflable(s), de décorations ponctuelles... et en tout état de cause ces matériels ne devront être installés que dans le parc côté Salle des Fêtes. (hors travaux).
- Le chauffage de la salle devra être baissé avant l'ouverture prolongée des fenêtres.
- Tous déchets seront mis dans des sacs poubelles fermés et déposés dans le container.
- Les bouteilles en verre seront déposées dans le container situé à l'entrée de la cour de la salle des fêtes derrière l'église.
- Tous les moyens de fixation (punaises, pointes, scotch, patafix...) sont interdits sur toutes les parois (murs, plafond, portes, encadrements de portes et fenêtres...).
- Il est interdit de fumer dans toute la salle des fêtes.
- Tout dysfonctionnement de réfrigération ou de chauffage devra être signalé.
- A partir de 1 heure du matin, les sonos ou autres diffuseurs de musique seront réduits.
- Etat des lieux :
 Un premier état des lieux se fera lors de la prise de possession des locaux.
 Le deuxième aura lieu lorsque l'organisateur rendra les locaux.

L'organisateur, responsable de la location :

Signature

Lu et approuvé

QUANTITE	DESIGNATION	INITIAL	SORTIE	OBSERVATION
20	TABLES			
70	CHAISES pieds rond			
50	CHAISES pieds plat			
2	Table inox roulettes 70 x 140			
1	Table inox fixe 70 x 200			
56	PORTE-MANTEAUX (11 rose, 10 bleu, 16 vert, 19 orange)			
1	POUBELLE INOX Tournus INTERIEUR			
1	CONGELATEUR BRANDT + 2 bacs à glaçons pvc			
1	CHAMBRE FROIDE Liebherr + 5 grilles			
1	FRIGIDAIRE CONGELATEUR Indesit + 5 grilles en verre			
1	ETUVE INOX + 4 GRILLES			
1	LAVE VAISSELLE Zanussi + 4 paniers carrés + 4 range couverts rond			
1	GAZINIÈRE Baron + crochet			
1	EVIER INOX + robinet avec douchette			
1	CHARIOT DE LAVAGE + BALAI/LAVETTE			
2	GRANDS BALAIS			
2	RACLETTE			
2	BALAYETTE			
2	PETITE PELLE			
2	SEAUX			
2	SERPILLIÈRES			
3	MARCHE PIED PVC BLANC 2 M ; FER BLANC 3 M ; FER GRIS 3 M			
2	BALAI MAISON			
2	LAVE PONT			
1	CONTAINER POUBELLE EXTERIEUR			
3	TAPIS (90*120-40*60-60*90)			

Fait à Clérey Le :

Responsable : Monsieur GONCALVES Jean

Tél : 06 28 30 88 98

Signatures

Madame DEPUILLE Anais

Tél : 07 79 49 61 53

Monsieur LÉCORCHÉ Jean-Pierre

Tél : 06 07 96 46 94